

Le Mans Métropole / Compte Administratif 2022 /

BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT LES BASSES GRUES – RUE VICTOR DURUY – SAINT SATURNIN

Par délibération du 13 décembre 2012, le Conseil Communautaire a validé la création du budget annexe lotissement Les Basses Grues - rue Victor Duruy - situé sur la commune de Saint Saturnin.

Au 31 décembre 2022 la valorisation des terrains restant à céder s'élève à 49 753,02 €, considérant qu'en 2022 aucuns travaux et aucune cession n'ont été réalisés.

Durant l'année 2022 une dépense d'un montant de 286 € a été réalisée correspondant à la taxe foncière

Pour assurer l'équilibre de ce budget, le Conseil Communautaire du 20 novembre 2014 a voté le principe d'une avance remboursable.

Au titre de la gestion 2022, celle-ci s'élève à 286 €. Elle s'ajoute au montant de 49 467,02 € déjà comptabilisé au 31 décembre 2021. Le solde de cette avance au 31 décembre 2022 s'établit donc à 49 753,02 €.

LES RÉSULTATS DE CLÔTURE

BUDGET ANNEXE - LOTISSEMENT LES BASSES GRUES - RUE VICTOR DURUY - SAINT SATURNIN (en euros)

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
63 - Taxes foncières	286,00	71 - Variation des stocks	49 753,02
71 - Variation des stocks	49 467,02		
TOTAL	49 753,02	TOTAL	49 753,02
RESULTAT DE L'EXERCICE		0,00	
RESULTAT REPORTE N-1		0,00	
RESULTAT A REPORTER		0,00	

SECTION D'INVESTISSEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
35 - Terrains aménagés	49 753,02	16 - Emprunts et dettes assimilées	286,00
		35 - Terrains aménagés	49 467,02
TOTAL	49 753,02	TOTAL	49 753,02
RESULTAT DE L'EXERCICE		0,00	
RESULTAT REPORTE N-1		0,00	
RESULTAT A REPORTER		0,00	

ANALYSE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022

Le Lotissement Les Basses Grues rue Victor Duruy est une opération d'aménagement d'activité industrielle, artisanale et commerciale relevant du domaine privé de la collectivité.

Les opérations sont ainsi portées sur un budget annexe pour en dresser une comptabilité de stocks.

L'instruction comptable M14 précise que la comptabilité des stocks répond à l'obligation de retracer le cycle de production de terrains à aménager destinés à être revendus.

FONCTIONNEMENT

Une dépense réelle de 286 € (la taxe foncière) a été réalisée au titre de l'exercice 2022.

Conformément à l'instruction :

- le résultat de fonctionnement présente un solde à zéro.
- la section de fonctionnement est équilibrée.

INVESTISSEMENT

A la clôture de l'exercice 2022, le Lotissement Les Basses Grues rue Victor Duruy présente un solde à zéro. La section d'investissement est équilibrée par le versement d'une avance remboursable du budget principal de 286 €.

VALORISATION DU STOCK

Chaque mouvement comptable de fin d'exercice pour comptabiliser les stocks est d'ordre budgétaire.

Sur ce lotissement, la valeur du stock à fin 2022 est de 49 753,02 €.



Vu pour être annexé à la délibération n° 17
du Conseil Communautaire du 29 juin 2023

Pour la Directrice Générale empêchée
l'Agent du Service des Assemblées
et de la Réglementation